

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP**

Le quatorze juin deux mille vingt-quatre à 18h15,
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville,
après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 31
DATE DE LA CONVOCATION	07/06/2024
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	21/06/2024

OBJET :

Réduction du préavis sur le bail liant l'ACCA à la Ville de Gap

Étaient présents :

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET ,
Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , Mme Zoubida
EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent
MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M.
Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M.
Richard GAZIGUIAN , Mme Chiara GENTY , M. Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne
COLONNA , M. Fabien VALERO , Mme Nina CAL , M. Eric MONTOYA , Mme Christiane BAR ,
Mme Charlotte KUENTZ , M. Eric GARCIN , M. Nicolas GEIGER , M. Elie CORDIER , Mme
Esther GONON

Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

M. Olivier PAUCHON procuration à M. Vincent MEDILI, M. Cédryc AUGUSTE procuration à
M. Richard GAZIGUIAN, Mme Solène FOREST procuration à M. Joël REYNIER, Mme Mélissa
FOULQUE procuration à Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, M. Gil SILVESTRI procuration à
Mme Martine BOUCHARDY, M. Bruno PATRON procuration à M. Jean-Pierre MARTIN, M.
Alain BLANC procuration à Mme Françoise BERNERD, M. Christophe PIERREL procuration à
Mme Charlotte KUENTZ, Mme Isabelle DAVID procuration à M. Eric GARCIN, Mme
Pimprenelle BUTZBACH procuration à Mme Esther GONON, Mme Marie-José ALLEMAND
procuration à M. Elie CORDIER

Absent(s) :

M. Daniel GALLAND

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités
Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Zoubida
EYRAUD-YAAGOUB, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir
ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

La Ville de Gap a donné l'autorisation à l'association des chasseurs de Gap-Bayard ACCA d'occuper deux pièces de 14 m² chacune et une salle commune, à l'étage du bâtiment communal sis au 8, cours du Vieux Moulin, avec redevance mensuelle de 145,00 €, par convention du 17 octobre 2023.

Dans le cadre de cette convention, il était prévu que la durée soit d'une année, renouvelable tacitement et que si l'une des parties souhaite y mettre fin, elle devra avertir l'autre partie deux mois avant l'expiration de la période annuelle en cours.

La Ville de Gap ayant réceptionné un courrier de demande de résiliation de cette association le 8 avril 2024, ne souhaite pas attendre l'expiration de l'année en cours et accepte donc une résiliation anticipée au 30 juin 2024.

Décision :

Il est proposé sur avis favorable des commissions de l'Urbanisme, de l'Agriculture et de la Transition Energétique et des Finances réunies respectivement les 4 et 5 juin 2024 :

Article unique : de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à accorder la résiliation de la convention d'occupation précaire au 30 juin 2024.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 42

Le Conseiller Municipal Délégué

Eric MONTOYA

Transmis en Préfecture le :
Affiché ou publié le :

26 JUN 2024
26 JUN 2024

Le Secrétaire de Séance

Zoubida EYRAUD-YAAGOUB